



Ce document contient la transcription textuelle d'une vidéo du MOOC UVED « Éducation à l'Environnement et au Développement durable ». Ce n'est donc pas un cours écrit au sens propre du terme ; le choix des mots, l'articulation des idées et l'absence de chapitrage sont propres aux interventions orales des auteurs.

Les principes didactiques en éducation au développement durable

François Gingins

Professeur, HEP de Vaud

"Demain en main" est un recueil de 15 séquences d'enseignement et de 7 projets d'établissement conduits à travers toute la Suisse, présentant les résultats d'une recherche sur mandat de la Conférence des directeurs de l'instruction publique Suisse. Ce mandat a été attribué à notre groupe de recherche multi-sites, soit l'université de Zurich et les HEP de Lausanne, Locarno, Lucerne, Saint-Gall et Zurich. Il s'agissait d'établir un programme type de 30 leçons d'éducation au développement durable pour le secondaire. Le concept-cadre assure une approche large globale de l'EDD. En clarifiant les exigences de l'EDD par une restriction délibérée à 8 principes didactiques et 8 domaines thématiques, nous pouvions la rendre intelligible pour les enseignants. Nous avons retenu **8 principes didactiques** proches de l'enseignement et pouvant être facilement pris en considération par les enseignants dans leur planification.

Premier principe : accepter les paradoxes. De nombreuses contradictions, voire paradoxes, se retrouvent au cœur des problématiques du développement durable. Dans l'EDD, il s'agit de chercher, en collaboration avec les autres, les moyens de prendre en compte ces contradictions de manière constructive et de développer des attitudes à l'envers des comportements responsables.

Deuxième principe : se référer à des systèmes de valeurs. Le développement durable se fonde sur des valeurs. Il n'est pas simple de juger si une situation ou un projet peut être considéré comme durable ou non. Prenons, par exemple, la construction d'un parc de loisirs. Pour certaines personnes, le parc de loisirs est une promesse de loisirs attractifs, et pour les autres, c'est la destruction du paysage. Si un tel parc de loisirs doit être compatible avec un développement durable, il s'agit de discuter des différentes valeurs et des impacts avant sa réalisation concrète.

Troisième principe : changer de perspective. Le développement durable s'oriente d'une part vers la sauvegarde de l'existant, et se tourne d'autre part vers l'avenir. Les élèves doivent apprendre à penser au-delà des habitudes et à examiner d'autres perspectives. Ce principe est lié aux activités de développement de vision et de scénario pour le futur.

Quatrième principe : agir malgré les incertitudes. Les connaissances sont provisoires. Dans de nombreux cas relatifs au développement durable, il nous manque des connaissances stabilisées. Cette incertitude est fréquemment avancée comme un argument pour ne pas agir. Un exemple, pour être considérée comme dangereuse, une quantité de polluants détectés dans l'eau dépend de l'exactitude des instruments de mesure, de l'interprétation du résultat, et de la connaissance préalable que nous avons de ce polluant. Si peu de connaissances sont disponibles et en cas d'incertitude, il est préférable d'imposer une limite, ce qu'on appelle le principe de précaution.

Cinquième principe : identifier les injustices. Dans la thématique du développement durable, l'équité entre les générations a été condensée dans la célèbre déclaration figurant dans le rapport Brundtland. Le développement durable satisfait les besoins des générations présentes, sans compromettre la possibilité pour les générations futures de satisfaire leurs propres besoins. Certaines injustices sont liées à différentes formes de discriminations, lorsque des individus ou des groupes se trouvent défavorisés en vertu de leurs origines, leur nationalité, leur appartenance ethnique, politique ou religieuse. Un développement durable de notre société signifie que de telles injustices doivent être identifiées et supprimées.

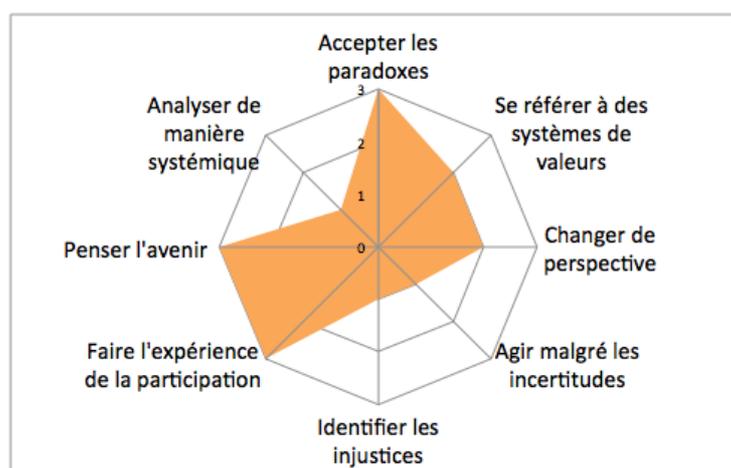
Sixième principe : faire l'expérience de la participation. Un principe important du développement durable est la participation. Les solutions doivent, si possible, être négociées entre les parties impliquées, en cherchant ensemble l'équilibre et le consensus d'un grand nombre de personnes et de groupes. Si nous appliquons ce principe à l'école en tant qu'espace de vie des élèves et des enseignants, il devient l'un des principaux éléments de l'EDD dans le sens d'une éducation à la citoyenneté dans une société ouverte et démocratique. L'école offre l'endroit où la participation peut être réalisée et mise en pratique quotidiennement.

Septième principe : penser l'avenir. Enseigner le développement durable signifie se poser la question de l'avenir pour chaque problématique analysée. Le principe didactique "penser l'avenir" demande une approche analytique et prospective. Comment une situation concrète

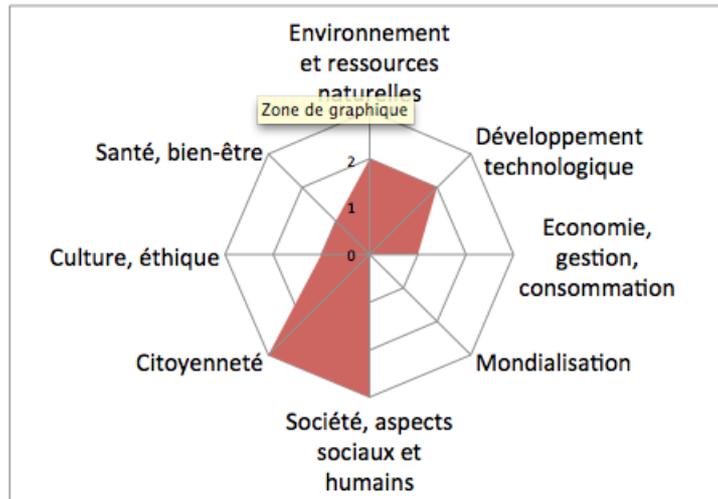
actuelle se présentera dans un futur proche ou lointain ? Par exemple, à quoi ressemblera la mobilité dans 10 ans ?

Huitième principe : analyser de manière systémique. Développer et favoriser une compréhension systémique est un objectif central de l'EDD. Une telle compréhension permet de ne pas simplement réduire les phénomènes et les processus à des chaînes linéaires de cause à effet, mais de les appréhender comme une suite, comme la suite d'une multitude de processus liés et interdépendants.

Ces lignes directrices formées des 8 principes didactiques pour l'éducation en vue du développement durable nous permettent d'associer des aspects importants de l'apprendre avec des contenus fondamentaux du développement durable. Dans le cadre de l'élaboration du programme type EDD, nous avons choisi 8 domaines thématiques qui se réfèrent au triangle bien connu du développement durable. Premièrement, environnement, ressources naturelles, et deuxièmement, développement technologique, exploitation des ressources, appartiennent au pilier de l'environnement. Troisièmement, économie, gestion et consommation, et quatrième, mondialisation appartiennent au pilier de l'économie. Tandis que, cinquième, société, aspects sociaux et humains, sixième, citoyenneté, septième, culture éthique, et huitième, santé et bien-être, appartiennent au pilier de la société. La subdivision en 8 domaines thématiques facilite une attribution simple et ciblée des disciplines et des matières, des plans d'études. Il n'est pas aisé de garder une vue d'ensemble en raison de la complexité des enjeux du développement durable. Pour ce faire, nous avons donc développé, comme aide à la planification de l'enseignement, un graphique spider, ou toile de durabilité, permettant de visualiser ces 8 domaines thématiques et les 8 principes didactiques. La classification montre à quel point une séquence ou un projet couvre la diversité des domaines thématiques et les principes didactiques.



Principes didactiques



Thématiques

Préparer une séquence d'enseignement, il s'agit, premièrement, de choisir plusieurs principes didactiques parmi les 8. Deuxièmement, quels thématiques et enjeux vont me permettre de transposer les principes didactiques choisis ? Troisièmement, à l'aide de quelles modalités les élèves peuvent-ils développer de manière optimale les compétences qui sous-tendent les principes didactiques de l'éducation en vue du développement durable ? Dans l'ouvrage "Demain en main", vous trouverez 15 séquences d'enseignement testées en classe et tous les supports de cours, ainsi que 7 projets d'établissement.